



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 27 juin 2008

Conseillers en exercice : 45

Votants : 45

Convocation du Conseil Municipal :
le 20 juin 2008

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 4 juillet 2008

**Dispositif départemental d'aide à l'initiative des jeunes Koudpous
'79 - Avenant financier n°3**

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine RENAUD-PAGE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Michel GENDREAU - M. Patrick DELAUNAY - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Bernard JOURDAIN - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain PIVETEAU - M. Alain BAUDIN - M. Michel SURET-CANALE - M. Bernard BARE - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - Mme Françoise BILLY - Mme Geneviève RIZZI - Mme Annick DEFAYE - Mme Annie COUTUREAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance : M. Christophe POIRIER -

Excusés ayant donné pouvoir :

Anne LABBE donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL - Emmanuelle PARENT donne pouvoir à Frédéric GIRAUD - Gaëlle MANGIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT - Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Alain BAUDIN -

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 juin 2008

DELIBERATION D20080228

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE Dispositif départemental d'aide à l'initiative des jeunes Koudpous
'79 - Avenant financier n°3

Madame Anne LABBE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Depuis l'année 2004, la Ville de Niort s'est associée au dispositif KOUDPOUS'79 initié par la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports des Deux-Sèvres (DDJS) avec la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres, dans le cadre d'une convention multipartenariale.

Ce dispositif, en faveur des jeunes deux-sévriens de moins de 21 ans, a pour vocation d'aider les jeunes à la conduite d'un projet, de favoriser la prise d'initiatives et de responsabilité et de les sensibiliser au milieu institutionnel. Les projets peuvent concerner tout domaine : la culture, le sport, l'humanitaire, le social, l'environnement, etc.

Afin de favoriser le soutien aux initiatives des jeunes niortais, il est proposé que la Ville de Niort apporte une aide financière de **400 €** au dispositif au titre de l'année 2008. Conformément à la convention, la contribution de la Ville de Niort est allouée à la Fédération Départementale des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres, chargée de la gestion financière du dispositif.

Imputation 65.4220 6574

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant n°3 à la convention ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer et à verser la subvention à la Fédération des Centres Sociaux et Socioculturels des Deux-Sèvres.

LE CONSEIL ADOPTE

| | |
|-----------------|----|
| Pour : | 45 |
| Contre : | 0 |
| Abstention : | 0 |
| Non participé : | 0 |
| Excusé : | 0 |

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Anne LABBE